



Présente hier comme victime expiatoire d'un adversaire en panne d'expérience politique, le ministre du Développement urbain et de l'Habitat a triomphé de son challenger lundi dernier à l'occasion des opérations de renouvellement des organes de base.

Pour le contrôle de la présidence du bureau de la section Rdpdc du Nde, arrondissement de Bangangté, les électeurs ont tranché dans le cadre des opérations de renouvellement des bureaux des organes de base de la circonscription politique. « Je voudrai signaler qu'à la veille du scrutin, il y a eu communiqué, mais que nous n'avons pas vu, où certains candidats semblaient ne plus être très chauds pour aller aux élections. Cela fait, aussi, parti de la liberté. »

Le propos est du président de la commission communale électorale dans la section Rdpdc du Nde-Nord, MbemiNyaknga. C'était le 27 septembre 2021, dans la maison Rdpdc de cette circonscription politique, à l'occasion de la proclamation solennelle, par ses soins, des résultats en relation avec les opérations de renouvellement des bureaux des organes de Base de cette section qui ont commencé courant août 2021.

En présence des membres de cette commission ; du président de la commission départementale, le Pr Maurice Tchuenté et des militants hilares du parti du flambeau ardent.

Ces résultats, fruits d'un scrutin de listes où chaque organe de base faisait l'objet d'attrait de deux listes concurrentes, font état de ce que le ministre de l'urbanisme, du développement urbain et de l'habitat, Célestine Ketcha Courtes, présidera, désormais, aux destinées de la section Rdpc du Nde-Nord.

Elle remplace ainsi Feu, le Dr Jonas Kouamouo de ce poste. Elle se souviendra de la convoitise du magistrat municipal de la commune de Bangangte, Eric Niat à ce poste. Sur un nombre de 30 967 votants inscrits, 26 919 ont voté, soit un taux de participation de 86,33 %. Célestine Ketcha Courtes, obtient 24 530 voix contre 1042 pour Eric Niat.

En ce qui concerne la présidence de l'Ofrdpc, Evelyne Nana tient désormais les manettes de la direction. Elle vient ainsi à bout d'Eugénie Ngatchou. Sur un total de 11809 inscrits, 9607 ont voté, soit un taux de participation de 89,35%. Evelyne Nana obtient 8906 voix contre 462 pour Eugénie Ngatchou.

Militants surexcités

Pour ce qui est de celle de l'Ojrdpc, Ghislain Yopa remporte la palme sur Eric Kowa. Sur un total 12870 inscrits, 8487 ont voté, soit un taux de participation de 65,94%. Ghislain Yopa obtient 8061 voix contre 460 pour Eric Kowa. Tout ce beau monde ainsi élu, animera la vie du parti dans la circonscription politique pour 5 ans.

Dans sa réaction de circonstance en relation avec le scrutin du jour, Célestine Ketcha Courtes se veut confiante par rapport aux lendemains meilleurs : « Le Nde Nord représente 70% du département ; le chef de l'Etat et les députés ne gagnent leurs élections qu'avec cette circonscription politique de poids. Et je pense que nous sommes repartis pour de belles aventures, grandes victoires, avec le Rdpc, » dit-elle.

Et de rencherir, goguenarde et avec emphase, sous les vivats des militants surexcités : « L'opposition politique n'entrera jamais dans le Nde Nord. Les meneurs d'intrigues, organisateurs de la destruction de ce bastion imprenable, ne passeront pas. Je suis la présidente de cette section pilote et je crois que le président de la République peut dormir tranquille, je ferai le travail. Et je tends la main, j'ouvre les bras à tous les fils du Nde qui n'ont pas d'intérêts égoïstes particuliers et regardent dans la même direction que le chef de l'Etat. Pour qu'ensemble, nous travaillions dans la loyauté pour le développement de notre département. »

Mascarade d'élections

Dans son aventure, la présidente entend promouvoir les activités génératrices de revenus. Le budget de fonctionnement pour les femmes, poursuit-elle, connaîtra, le 28 septembre 2021, une augmentation de provisions d'un montant de 5 millions Fcfa. Ce qui fera une somme totale de 23 millions Fcfa. Les Jeunes, par la même occasion, bénéficieront d'un montant de 5 millions Fcfa. Et les hommes, aussi, dans le cadre de leur coordination, profiteront d'un montant de 10 millions Fcfa.

Eric Niat, quant à lui, dans un entretien téléphonique, estime qu'il s'agit « d'une grosse

mascarade d'élections. L'on ne peut pas convoquer un corps électoral à 22 h pour une élection, le lendemain lundi dans la dynamique 7 h-14h. Il s'agit en fait d'une pratique du Minhdu, avec des bulletins de vote, pour aller de bureau en bureau pour le bourrage des urnes. Bon, c'est une élection de parti, donc je vais faire un recours et l'on verra bien », soutient-il.

Un argumentaire qui s'inscrit dans la trajectoire d'une correspondance signée par ses soins en date du 26 septembre 2021 ayant pour objet « Date des nouvelles élections » et adressée au président de la commission communale de renouvellement des bureaux des organes de Base à Bangangte. Après un communiqué signé de Mbemi Nyaknga en date du 26 septembre 2021 pour le report des élections au 27 septembre 2021 de 8h à 14h.

Dans cette correspondance donc, Eric Niat, intentionnellement, verse : « J'ai appris par voie des réseaux sociaux au environs de 22 h, qu'une nouvelle date des élections de renouvellement des bureaux des organes de base dans la section du Nde Nord, a été programmée pour lundi 27 septembre 2021 de 8h à 14h.

Bien que n'ayant pas été saisi officiellement, je suggère tout de même que la nouvelle date des élections soit fixée à un jour indiqué au non ouvrable garantissant. Une égalité de chance ainsi que de meilleures conditions de transparence pour tous les candidats. Conformément à l'esprit et à la lettre-circulaire du président national et prenant en compte les écueils pertinents qui ont été relevés.

Au cours de la réunion de concertation que nous avons eu ce dimanche à Bangangte avec monsieur le gouverneur. Cela dit, la tenue d'une élection le lundi 27 septembre 2021 privera une bonne partie des électeurs de leur droit de vote, en l'occurrence les étudiants, fonctionnaires et autres travailleurs. Qui constituent d'ailleurs l'essentiel de notre électorat. » Ce qui conforte le propos railleur de MbemiNyaknga.

| Le Messenger